

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 233

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 13 QUATER

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de la pratique »

les mots :

« des pratiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.